



Mairie de Vouhé

Note à l'attention des parents d'élèves :

La rentrée s'effectue de nouveau avec un protocole sanitaire à suivre pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 qui sera gradué de 4 niveaux différents (vert, jaune, orange et rouge) en fonction de l'évolution . Retrouvez le tableau récapitulatif de ces différents niveaux sur le site : vouhe17.fr ou sur l'application intramuros .

Cette rentrée s'effectuera sur le scénario de niveau 2 (jaune) soit :

- Cours en présentiel
- Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- La limitation du brassage s'applique par niveau. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficultés importantes d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur. En intérieur, les sports de contact ne sont pas autorisés et la distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.
- la fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1^{er} cas de Covid avec poursuite des cours à distance .

Concrètement à l'école de Vouhé :

Les enfants retrouveront les règles déjà mises en place avant les vacances avec des repas et récréations effectués par groupe classe , un sens de circulation (entrée par le préau , sortie par la cantine ou par le devant de l'école) , un lavage des mains ou gel hydroalcoolique . Le masque sera obligatoire à l'intérieur , le droit commun s'appliquant à l'extérieur (masque non obligatoire en extérieur sur notre commune).

Il est rappelé dans le protocole votre rôle essentiel concernant votre engagement à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la Covid-19, ou si un membre de votre foyer est positif ; L'école devant être prévenue dans les meilleurs délais.

Les personnels s'engageant à appliquer les mêmes règles .

L'accueil périscolaire matin et soir se fera à l'école de Puyravault. Il n'y aura plus de garderie à Vouhé. Cependant, Les enfants pourront être accueillis le matin, par le personnel communal présent (attention ! uniquement **après** l'arrivée du bus , soit vers 8h35) .

Bonne rentrée à tous

L'équipe pédagogique et l'équipe municipale

Ecole de Vouhé : 9 rue du stade 17700 Vouhé – 05 46 68 94 27 - ce.0170636z@ac-poitiers.fr

Mairie : 7 rue de la Mairie 17700 Vouhé - 05 46 68 96 16 - mairie.vouhel7@orange.fr

Restauration scolaire : 09 64 10 27 97 – cantinevouhe@gmail.com



Mairie de Vouhé

Note à l'attention des parents d'élèves :

La rentrée s'effectue de nouveau avec un protocole sanitaire à suivre pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 qui sera gradué de 4 niveaux différents (vert, jaune, orange et rouge) en fonction de l'évolution . Retrouvez le tableau récapitulatif de ces différents niveaux sur le site : vouhe17.fr ou sur l'application intramuros .

Cette rentrée s'effectuera sur le scénario de niveau 2 (jaune) soit :

- Cours en présentiel
- Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- La limitation du brassage s'applique par niveau. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficultés importantes d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur et en intérieur. En intérieur, les sports de contact ne sont pas autorisés et la distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.
- la fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1^{er} cas de Covid avec poursuite des cours à distance .

Concrètement à l'école de Vouhé :

Les enfants retrouveront les règles déjà mises en place avant les vacances avec des repas et récréations effectués par groupe classe , un sens de circulation (entrée par le préau , sortie par la cantine ou par le devant de l'école) , un lavage des mains ou gel hydroalcoolique . Le masque sera obligatoire à l'intérieur , le droit commun s'appliquant à l'extérieur (masque non obligatoire en extérieur sur notre commune).

Il est rappelé dans le protocole votre rôle essentiel concernant votre engagement à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la Covid-19, ou si un membre de votre foyer est positif ; L'école devant être prévenue dans les meilleurs délais.

Les personnels s'engageant à appliquer les mêmes règles .

L'accueil périscolaire matin et soir se fera à l'école de Puyravault. Il n'y aura plus de garderie à Vouhé. Cependant, Les enfants pourront être accueillis le matin, par le personnel communal présent (attention ! uniquement **après** l'arrivée du bus , soit vers 8h35) .

Bonne rentrée à tous

L'équipe pédagogique et l'équipe municipale

Ecole de Vouhé : 9 rue du stade 17700 Vouhé – 05 46 68 94 27 - ce.0170636z@ac-poitiers.fr

Mairie : 7 rue de la Mairie 17700 Vouhé - 05 46 68 96 16 - mairie.vouhel7@orange.fr

Restauration scolaire : 09 64 10 27 97 – cantinevouhe@gmail.com